

Le prince d'Orange au duc d'Anjou.

s. l. (Middelbourg). 11 novembre 1576.

Prière au duc de persévérer dans ses bonnes intentions envers les Pays-Bas. Il est disposé à employer tout ce qui est en sa puissance pour la délivrance de tout le pays, mais il croit provisoirement encore ne pas devoir quitter la Hollande et la Zélande, „pour entreprendre la conduite des affaires encor si crues aux autres provinces.” Il le pourrait peut-être, si le duc pouvait le seconder à la tête de bonnes troupes, mais le roi et la reine mère ne voulant laisser partir celui-ci et l'arrivée de soldats français étant même peu probable, il croit ne pas devoir se hâter. Ainsi il prie le duc de ne pas se laisser ébranler par ce premier refus, mais de persévérer et de penser que l'obligation des Pays-Bas envers lui s'accroîtra avec le temps. ¹⁾

*Publié: Groen van Prinsterer,
Archives, t. V, p. 515.*

1) On ne connaît pas la teneur de la lettre que les états généraux écrivirent dans les mêmes jours au duc et dont la rédaction semble avoir donné tant de peine, que le 9 novembre on délibérait encore si on enverrait la première ou la seconde rédaction, et qu'après avoir péniblement pris une résolution à la pluralité, on dut décider le lendemain de ne la plus changer après qu'elle était

mise au net et signée (*de Jonge*, p. 105 et 108). Apparemment elle contenait un refus de l'offre du duc, mais en termes tels que celui-ci n'en pouvait prendre offense. On avait trop besoin de son appui et trop de crainte qu'il ne se déclarât contre eux et qu'alors Guise et les catholiques ne se portassent au secours des espagnols; mais, comme Groen van Prinsterer l'a déjà remarqué, on voulait toujours rester loyal, et l'on n'était pas non plus disposé à accepter un protectorat étranger. Puis les français n'étaient nullement populaires aux Pays-Bas, et on n'avait pas grande confiance dans le frère du roi Henri III.